

CAP



MAINTENANCE DES BÂTIMENTS DE COLLECTIVITÉS



EN APPRENTISSAGE

LE MÉTIER

Le titulaire de ce diplôme exerce au sein de bâtiments gérés par des collectivités (communes, hôpitaux, entreprises, complexes touristiques...). Il intervient dans trois domaines : les structures fixes (gros-œuvre, second œuvre) ; les structures mobiles (ouvertures, mobilier) ; les réseaux et appareillages concernant **la plomberie, le chauffage, l'électricité**.

On peut lui confier des travaux de maintenance préventive : **vérification, contrôle, entretien**. En cas de dysfonctionnement, il est capable de localiser la panne et d'en évaluer la gravité. Il est à même de réparer s'il n'y a pas de modification technique, de remplacer un élément défectueux, de donner des informations aux responsables. Il tient à jour les fiches d'entretien.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Préparation, exécution d'opérations de maintenance.
- ▶ Suivi et ventilation des travaux.
- ▶ Respect des règles d'hygiène et de sécurité.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- ▶ Agent de maintenance bâtiment.
- ▶ Responsable de la maintenance.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2019/2020

- Réussite aux examens : Non communiqué
- Taux d'insertion : Non communiqué
- Taux de poursuite d'étude : Non communiqué
- Taux de rupture : *se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr*



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Louise Michel - 16700 RUFFEC
Tel : 05 45 31 14 03
Contact - DDFPT : Stéphane CASTANEDA NUNEZ
Email : stephane.castaneda-nunez@ac-poitiers.fr

CONDITIONS D'ACCÈS

- ▶ Être titulaire d'un CAP du domaine, ou d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur.
- ▶ Être âgé(e) de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- ▶ Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné(e).

CALENDRIER DE LA FORMATION

- ▶ Rythme de l'apprentissage par an : 14 périodes de 1 à 3 semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- ▶ Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 910h.
- ▶ Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- ▶ Baccalauréat professionnel.
- ▶ Mention complémentaire.



PLUS D'INFOS
cfa-acad-poitiers.fr



Pour être accompagné(e) dans votre projet de parcours en apprentissage, contactez Évelyne Coutant : evelyne.coutant@ac-poitiers.fr